

# Fiche identité

## Service pose de fenêtres

Le service est certifié par un organisme certificateur bénéficiant d'une accréditation ISO CEI 17 065 par un organisme reconnu par E.A. (European Cooperation for Accreditation).

Les caractéristiques certifiées sont les suivantes :

- Compétences du personnel de mise en œuvre
  - o Formation régulière à la mise en œuvre des fenêtres
  - o Compétences évaluées par le CSTB
- Qualité de service
  - o Organisation de l'entreprise
  - o Organisation préalable à la pose

Le référentiel de certification est élaboré en recueillant le point de vue de toutes les parties intéressées :

- professionnels qui réalisent le produit et / ou service,
- consommateurs, utilisateurs, prescripteurs,
- administrations, experts techniques.

Le référentiel de certification et les certificats en vigueur (ou la liste des produits certifiés) sont accessibles au public, gratuitement et sans obligation d'identification d'un enregistrement, par le biais d'un site internet ou de tout autre moyen.

Lorsque cela est techniquement possible, les produits certifiés sont identifiés par un marquage spécifique, au minimum par la mention de la marque.

Les caractéristiques certifiées sont évaluées sous la responsabilité de l'organisme certificateur, avec les moyens de contrôle suivants :

	Admission	Surveillance Continue
Réalisation d'un audit du fonctionnement de la société par un auditeur qualifié : <ul style="list-style-type: none"><li>- Compétences du personnel de mis en oeuvre : formations et évaluation des compétences</li><li>- Organisation de l'entreprise : Rôles et responsabilités au sein de l'entreprise</li><li>- Organisation des chantiers : produits et directives de mise en oeuvre, modalités d'autocontrôles...</li><li>- Suivi des réclamations clients</li><li>- Organisation de la sous traitance (le cas échéant)</li></ul>	Oui	Oui Fréquence : 1 audit tous les 24 mois

Cette fiche est une synthèse permettant d'éclairer rapidement tout prescripteur sur la portée et les modalités de la certification.

L'internaute reconnaît que l'analyse et l'interprétation qu'il fera de la présente fiche et que les décisions qu'il sera amené à prendre en considération de cette fiche relèveront de sa seule responsabilité. En conséquence, il s'interdira de rechercher la responsabilité du CSTB quant aux conséquences directes ou indirectes de toute nature qui pourraient résulter de l'analyse et de l'interprétation de la présente fiche et garantit le CSTB contre toute réclamation de tiers en raison de dommages qu'ils subiraient et qui découleraient de l'analyse et de l'interprétation de la présente fiche.